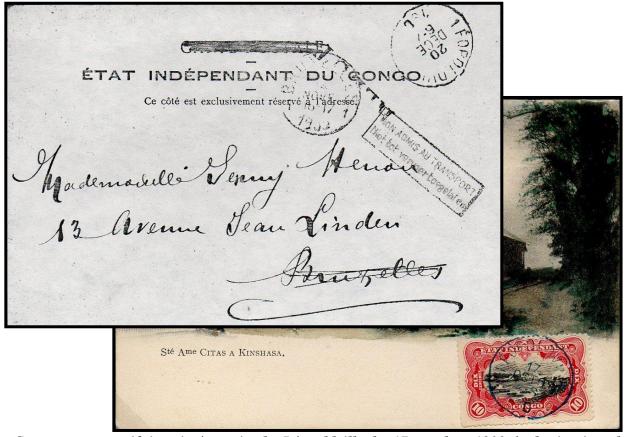
Etat Indépendant du Congo :
Tarifs et affranchissements Mols des cartes-vues ( suite 5)

Par Philippe LINDEKENS

# 7.- Marques étrangères de retour



Carte-vue au tarif imprimé partie de Léopoldville le 17 octobre 1903 à destination de Bruxelles où elle parvint le 14 novembre ; refusée au transport par la poste belge, elle fut renvoyée au Congo. Mise au rebut à Léopoldville le 20 décembre.

Griffe encadrée bilingue « NON ADMIS AU TRANSPORT / Niet tot vervoer toegelaten » (35x10,5 mm).

D'après l'ordre de service belge n°28 du 16 septembre 1901, les cartes illustrées au tarif imprimé, de l'étranger ne portant pas le titre « CARTE POSTALE » ou dont le titre était biffé, devaient être remises sans la taxe, du moment qu'elles étaient régulièrement affranchies et ne portaient pas de communication écrite. Lorsque lesdites cartes étaient affranchies au verso (du coté vue), ce mode d'affranchissement n'était pas admis (Convention de Vienne du 1er juillet 1892) pour les cartes. Craignant que le destinataire ne refuse la taxe (tarif des lettres – double de ce qui manque, soit 30 c), la poste belge la renvoi au Congo.

Ce n'est qu'à partir du Congrès de Rome (26.05.1906- arrêté ministériel belge du 10.11.1906) que l'affranchissement pouvait être apposé au recto ou au verso des cartes.

En ce qui nous concerne, cette griffe ne peut-être trouvée sur carte-vue du Congo que pour la période allant du 1er mai 1902 au 10 novembre 1906

(voir article de Jean De Bast : « les cartes postales avec affranchissement côté vue » paru dans le bulletin 428 – octobre 1997 du cercle bruxellois L'Amicale Philatélique)

## 8.- Annulation par oblitérations étrangères

Nous rencontrons sur les cartes-vues du Congo, des marques étrangères apposées soit par les bureaux de poste au passage du courrier, soit à l'arrivée.

Ces marques devaient selon le règlement postal être apposées sur l'enveloppe et non sur les timbres ; ceux-ci ne pouvant porter que le cachet dateur du départ.

#### 8.1.- Cachet de passage apposé par erreur sur le timbre



Carte-vue partie de Basoko le 4 avril 1907 à destination d'Arlon ; passage par Léopoldville le 22 avril et Virton le 20 mai. Cachet de Virton apposé par erreur sur le timbre.



Carte-vue partie de Matadi le 23 avril 1903 à destination Bruxelles où elle parvint le 8 juin; passage par Lisbonne (malle portugaise) le 7 juin. Cachets de Lisbonne et de Bruxelles apposés par erreur sur le timbre.

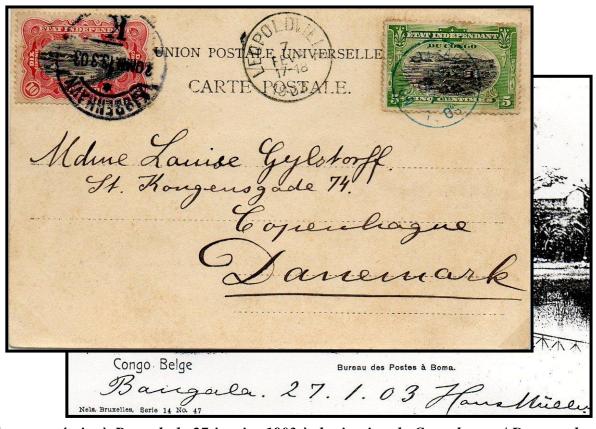
# 8.2.- timbre non annulé au départ



Carte-vue partie à destination de Bruxelles - annulation « roulette » belge + cachet de facteur belge N°54.



Carte-vue sans texte, ni date, ni lieu de départ, à destination de Gand ; annulation par la griffe « GAND 1 » à l'arrivée le 12 juillet 1908.



Carte-vue écrite à Bangala le 27 janvier 1903 à destination de Copenhague / Danemark où elle parvint le 20 mars. Le 5 c vert est annulé au passage à Coquilhatville mais pas le 10 c carmin ; il sera annulé par le bureau d'arrivée de Copenhague.

# 9.- Oblitérations

#### 9.1.- Oblitérations rares - type 1 - 23mm



Carte-vue parue de BENI le 27 decembre 1907 à destination de Tournai ou eue parvint le 1er mars 1908 ; passage par Léopoldville le 29 janvier. Réexpédiée ensuite vers Kain (2 mars)



Carte-vue partie de TOA le 13 octobre 1906 a destination de Bruges ou elle parvint le 21 décembre ; passage par Léopoldville le 29 novembre.

# 9.2.- Oblitérations télégraphiques



Carte-vue écrite à bord du « SS Flandre » sur le fleuve Congo le 6 janvier 1904 et déposée au bureau télégraphique d'Irebu le 8 janvier où le timbre fut annulé par l'oblitération du bureau. La carte repartit d'Irebu le 20 janvier à destination de Bruxelles.

A Léopoldville, on apposa la grille (« LEOPOLDVILLE – 49x7mm – type 2A1 selon la classification de MM. Heim & Keach) du bureau pour annulation postal de timbre non - ou mal - oblitéré arrivant au bureau postal. (le postier oublia d'apposer son dateur à côté du timbre).



KNAMouth, le 20 x 10,404 hery

Carte-vue partie de Kwamouth le 20 décembre 1904 à destination d'Anvers où elle parvint le 31 janvier 1905 ; passage par Léopoldville le 24 décembre.

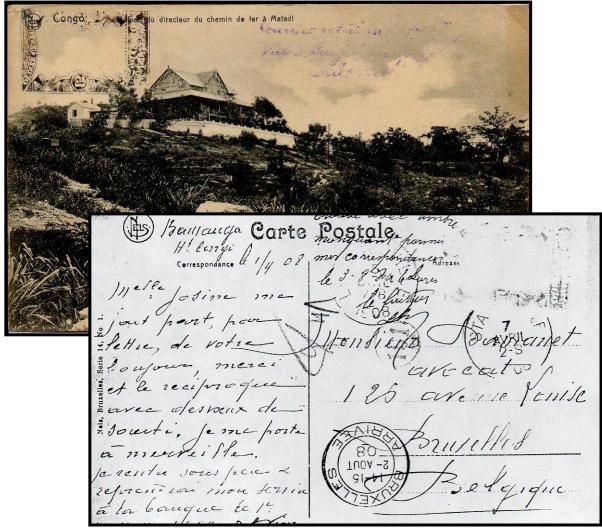
Cachet télégraphique de Kwamouth apposé au départ sur la carte, sans annuler les timbres et annulation à Léopoldville (le postier aurait du apposer la griffe LEOPOLDVILLE et mettre son dateur sur la carte)

#### 9.3.- Oblitérations de bateau-poste



Carte-vue postée à bord du bateau-poste N°13 « Kempenaer » en septembre 1901 à destination de Virton ; passage par Léopoldville le 2 octobre 1901. Affranchie à 10 c en imprimé sans taxation car les cartes privées devaient être affranchies comme les lettres à 50 c jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1902.

### 9.4.- Accident "Ville de Bruges"



Carte-vue partie du Haut Congo le 1<sup>er</sup> avril 1908 à destination de Bruxelles où elle parvint le 2 août; le timbre fut annulé à Stanleyville le 7 avril. Naufragé le 15 avril et récupéré deux mois plus tard avec son timbre décollé et une trace oxydée d'un 15 c d'une autre carte du sac postal.

Trié à Léopoldville le 5 juillet 1908 pour reprendre alors son voyage vers le destinataire.

#### Historique du naufrage du 15 avril 1908 :

Le 15 avril 1908, le steamer quitta Lisala dans la matinée ; près d'Umangi, dans l'après midi, une violente tornade se déclara. Le capitaine essaya de prendre un raccourci dans le but de s'abriter sur une île du fleuve, mais il fut retourné, sa quille restant hors de l'eau.

Le courrier resta dans le fleuve pendant 2 mois ; il fut récupéré et transporté à Léopoldville où il fut trié, réparé par cachets gommés et une griffe sur 3 lignes fut apposée pour justifier le retard et l'état du courrier.

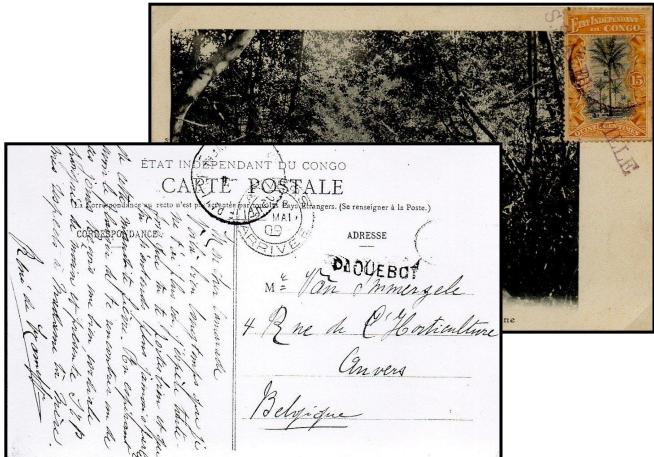
Griffe violette : "Courrier retiré du vapeur "Ville de Bruges" naufragé Louis Brion"

La plupart des timbres étaient décollés des cartes et des lettres ; ils étaient également salement décolorés.

#### 9.5.- Oblitérations de poste maritime



Carte-vue postée au Congo à destination de Bruxelles où elle parvint le 10 août 1907. Ramenée en Europe par le SS ALBERTVILLE (3), le timbre (n'ayant pas encore été oblitéré) est annulé à l'escale de La Rochelle Pallice où le courrier est débarqué le 9 août + griffe portuaire PAQUEBOT de La Rochelle.



Carte-vue postée à bord du SS ALBERTVILLE (3) destination d'Anvers où elle parvint le 21 mai 1909. Le timbre fut annulé par la griffe du bateau et oblitéré à l'escale de La Rochelle Pallice où le courrier + griffe portuaire PAQUEBOT de La Rochelle.



Carte-vue partie de Matadi le 30 mars 1906 à destination de Bruxelles où elle parvint le 25 avril. Elle fut ramenée en Europe par le paquebot français « Ville de Maranhao » de la ligne maritime Loango à Bordeaux (cachet LLN°1 du 31 mars – arrivée à Bordeaux le 23 avril)



Carte-vue partie de Boma le 27 juillet 1905 à destination d'Iquique / CHILI où elle parvint le 12 octobre. Elle fut ramenée en Europe par le paquebot français « Cholon » de la ligne maritime Loango à Bordeaux (cachet LLN°2 du 31 juillet)

Elle fut probablement débarquée à Dakar pour prendre un paquebot français vers l'Amérique du Sud.